
THE COURT OF KING'S BENCH ACT
(C.C.S.M. c. C280)

Court of King's Bench Rules, amendment

Regulation 38/2023
Registered May 12, 2023

Manitoba Regulation 553/88 amended

1 *The Court of King's Bench Rules, Manitoba Regulation 553/88, is amended by this regulation.*

2(1) *Clauses 74.01(3)(a) to (c) are amended by striking out "a certificate" and substituting "an original certificate".*

2(2) *Clause 74.01(3)(d) is amended by adding "certified copy of" before "a presumption of".*

LOI SUR LA COUR DU BANC DU ROI
(c. C280 de la C.P.L.M.)

Règlement modifiant les Règles de la Cour du Banc du Roi

Règlement 38/2023
Date d'enregistrement : le 12 mai 2023

Modification du R.M. 553/88

1 *Le présent règlement modifie les Règles de la Cour du Banc du Roi, R.M. 553/88.*

2(1) *Les alinéas 74.01(3)a) à c) sont modifiés par adjonction, après « certificat de décès », de « original ».*

2(2) *L'alinéa 74.01(3)d) est modifié par substitution, à « ordonnance de présomption de décès rendue en vertu de la Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence ou, si le décès est survenu dans un autre ressort, une », de « copie certifiée conforme d'une ordonnance de présomption de décès rendue en vertu de la Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence ou, si le décès est survenu dans un autre ressort, d'une ».*

3 Subrule 74.02(6) is replaced with the following:

Additional proof if testator unable to sign or mark will

74.02(6) If another person signed the will on behalf of the testator because the testator was physically unable to sign or mark the will, the affidavit of execution must include the following information:

(a) the person who signed the will on behalf of the testator did so in the presence of the testator;

(b) the person who signed the will on behalf of the testator was acting on the request of the testator.

Additional proof if testator required assistance to sign will

74.02(6.1) If the testator required assistance from another person to sign or mark the will, the affidavit of execution must include information confirming that the person who assisted the testator in signing or marking the will was acting on the request of the testator.

Additional proof if testator unable to read

74.02(6.2) If the testator was unable to read the will, the affidavit of execution must include the following information:

(a) the will was read to the testator before it was signed or marked;

(b) the testator appeared to understand the contents of the will.

4 Rule 75.05 is replaced with the following:

Powers

75.05 At the first appearance on a contested probate application or at any time after that appearance, a judge may

(a) add or remove parties; and

3 Le paragraphe 74.02(6) est remplacé par ce qui suit :

Testateur incapable de signer le testament ou d'y apposer une marque

74.02(6) Si une autre personne que le testateur a signé le testament au nom de ce dernier parce qu'il était physiquement incapable de le signer ou d'y apposer une marque, les renseignements attestant ce qui suit doivent figurer sur l'affidavit de passation :

a) la personne qui a signé le testament au nom du testateur l'a fait en la présence de ce dernier;

b) cette personne agissait à la demande du testateur.

Testateur ayant eu besoin d'aide pour signer le testament

74.02(6.1) Si le testateur a eu besoin de l'aide d'une autre personne pour signer le testament ou y apposer une marque, les renseignements attestant que la personne qui l'a aidé à le faire agissait à sa demande doivent figurer sur l'affidavit de passation.

Testateur incapable de lire

74.02(6.2) Si le testateur était incapable de lire le testament, les renseignements attestant ce qui suit doivent figurer sur l'affidavit de passation :

a) le testament a été lu au testateur avant l'apposition de la signature ou d'une marque;

b) il semblait en comprendre le contenu.

4 La règle 75.05 est remplacée par ce qui suit :

Pouvoirs

75.05 À la première comparution, dans le cadre d'une requête en homologation contestée ou après celle-ci, le juge peut :

a) ajouter ou retirer des parties;

(b) give such directions as they consider necessary or advisable, including that the application proceed to a pre-trial conference and thereafter be treated as an action.

b) donner les directives qu'il juge nécessaires ou souhaitables, notamment ordonner que la requête fasse l'objet d'une conférence préparatoire au procès et soit par la suite traitée comme une action.

5(1) Forms 74A, 74C, 74D, 74J, 74L, 74N, 74O, 74Z, 74FF and 74GG are replaced with Forms 74A, 74C, 74D, 74J, 74L, 74N, 74O, 74Z, 74FF, and 74GG in the Schedule to this regulation.

5(1) Les formules 74A, 74C, 74D, 74J, 74L, 74N, 74O, 74Z, 74FF et 74GG sont remplacées par les formules 74A, 74C, 74D, 74J, 74L, 74N, 74O, 74Z, 74FF et 74GG figurant à l'annexe du présent règlement.

5(2) Form 75D is repealed.

5(2) La formule 75D est abrogée.

Coming into force

6 This regulation comes into force on July 1, 2023.

Entrée en vigueur

6 Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

May 12, 2023
12 mai 2023

**King's Bench Rules Committee/
Pour le Comité des Règles de la Cour du Banc du Roi,**

Justice James Edmond, juge
Chair/président

FORM 74A
THE KING'S BENCH

_____ Centre

REQUEST FOR PROBATE

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

(I/We), _____ of _____, _____,
(name(s) of executor(s)) (city/town) (province/territory)

hereby request that probate of the last will of the deceased be granted to (me/us) (or as the case may be), and in support of (my/our) request, (I/we) (severally) MAKE OATH AND SAY:

1. THAT _____, died on _____.
(name of deceased) (date of death)
At the time of death, the deceased was habitually resident in _____,
(city/town)
_____.
(province/territory)

2. THAT the deceased made their last will on _____. Marked as Exhibit "A"
(date of will)
to this Request is (the last will/a copy of the last will) of the deceased.

3. THAT at the time of their death, the deceased: *(choose all statements that apply)*

- had never married
- was married to: _____
(name)
- was divorced from: _____
(name)
- was predeceased by their spouse: _____
(name)

(Note: complete paragraph 4 only if the deceased died on or after June 30, 2004.)

4. THAT at the time of their death, the deceased: *(read the explanatory notes following paragraph 4, then choose all statements that apply)*

- had never cohabited with a common-law partner

was cohabiting with their common-law partner: _____
(name)

was separated from their common-law partner: _____,
(name)
but their relationship had not been terminated.

had a common-law relationship with: _____
(name)
that had been terminated.

was predeceased by their common-law partner: _____
(name)

If the deceased died on or after June 30, 2004, read the note below and then complete paragraph 4, choosing all statements that apply.

NOTE: For the purposes of this form,

“common-law partner” of a deceased person means

- (a) a person who, with the deceased, registered a common-law relationship under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*, or
- (b) a person who, not being married to the deceased, cohabited with them in a conjugal relationship
 - (i) for a period of at least three years, or
 - (ii) for a period of at least one year and they are together the parents of a child.

“termination of a common-law relationship” means

- (a) where the common-law relationship was registered with Vital Statistics (under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*), the dissolution of the relationship has been registered with Vital Statistics, or
- (b) where the common-law relationship was not registered with Vital Statistics, the parties to the common-law relationship have lived separate and apart for a period of at least three years.

5. THAT the deceased was of the full age of majority (18 years or 21 years – if the will is dated before 1971) at the time of the execution of the will, and did not marry since then.

6. THAT to the best of my knowledge and belief:

The within identified will is the only unrevoked will of the deceased;

OR

There is another unrevoked will of the deceased, the particulars of which and the source of my information regarding same are as follows: *(provide details including date and place of execution of additional will)*

7. THAT (I am/we are) the executor(s) named in the said will and (am/are each) of the full age of 18 years, and (my/our) residence(s) (is/are) above correctly stated.

OR

7. THAT (I am/we are) the alternate executor(s) named in the said will and (am/are each) of the full age of 18 years, and (my/our) residences are above correctly stated. The named executor(s) having (renounced or predeceased or as the case may be).

8. THAT (I/we) have not released (my/our) rights to be an executor.

9. THAT the deceased died possessed of, or entitled to, immoveable property worth \$_____ and moveable property worth \$_____, true particulars of which are set out in the inventory and valuation attached to this Request as Exhibit "B".

10. THAT (I/we) do solemnly declare that (I/we) will faithfully administer the property of the deceased according to the law and render a full and true account of (my/our) executorship when lawfully required.

(SEVERALLY) SWORN (OR AFFIRMED)
BEFORE ME in _____, Manitoba
this ____ day of _____, _____.

A Notary Public/Commissioner for Oaths in
and for the Province of Manitoba

Signature of Deponent

My Commission expires: _____

NOTE

If the deceased was a registered "Indian" under the *Indian Act* (Canada) and was resident on a reserve at their death, Rule 74 does not apply and you will need to file a Request for Administration with the Federal Government.

FORM 74C
THE KING'S BENCH

_____ Centre

**REQUEST FOR LETTERS OF ADMINISTRATION
WITH WILL ANNEXED**

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

(I/We), _____ of _____, _____,
(name(s) of executor(s)) (city/town) (province/territory)

hereby request that letters of administration with the will annexed of the property of the deceased be issued to (me/us), and in support of (my/our) request, (I/we) (severally) MAKE OATH AND SAY:

1. THAT _____, died on _____,
(name of deceased) (date of death)

At the time of death, the deceased was habitually resident in _____,
(city/town)

(province/territory)

2. THAT the deceased made their last will on _____. Marked as Exhibit "A"
(date of will)
to this Request is (the last will/a copy of the last will) of the deceased.

3. THAT at the time of death, the deceased: *(choose all statements below that apply)*

had never married

was married to: _____
(name)

was divorced from: _____
(name)

was predeceased by their spouse: _____
(name)

(Note: complete paragraph 4 only if the deceased died on or after June 30, 2004.)

4. THAT at the time of death, the deceased: *(read the explanatory notes following paragraph 4, then choose all statements below that apply)*

had never cohabited with a common-law partner

was cohabiting with their common-law partner _____
(name)

- was separated from their common-law partner, _____,
(name)
but their relationship had not been terminated.
- had a common-law relationship with _____ that had
(name)
been terminated.
- was predeceased by their common-law partner _____
(name)

If, at the time of death, the deceased had one or more common-law partners, specify the date(s) when (the/each) relationship began and, if applicable, the date(s) when the partners separated or the common-law relationship terminated.

If, at the time of death, the deceased had a spouse in addition to one or more common-law partners, also specify the date of the marriage, and, if applicable, the date when the spouses separated.

If the deceased died on or after June 30, 2004, read the note below and then complete paragraph 4, choosing all statements that apply.

NOTE: For the purposes of this form,

“**common-law partner**” of a deceased person means

- (a) a person who, with the deceased, registered a common-law relationship under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*, or
- (b) a person who, not being married to the deceased, cohabited with them in a conjugal relationship
 - (i) for a period of at least three years, or
 - (ii) for a period of at least one year and they are together the parents of a child.

“**termination of a common-law relationship**” means

- (a) where the common-law relationship was registered with Vital Statistics (under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*), the dissolution of the relationship has been registered with Vital Statistics, or
- (b) where the common-law relationship was not registered with Vital Statistics, the parties to the common-law relationship have lived separate and apart for a period of at least three years.

5. Choose all applicable statements:

- That no executor is named in that will (or codicil).
- That _____, the executor named in the will, has renounced all right and title to the probate and execution of the will (and codicil).
- That the executor named in the will, _____, has predeceased _____.
(name of deceased)

6. That the deceased was of the full age of majority (18 years or 21 years – if the will is dated before 1971) at the time of the execution of the will, and did not marry since then.

7. THAT to the best of my knowledge and belief: *(choose statement below that applies)*

- the within identified will is the only unrevoked will of the deceased.
- there is another unrevoked will of the deceased; the particulars of which and the source of my information regarding same are as follows: *(applicant to provide details including date and place of execution of additional will)*

8. THAT the deceased died possessed of, or entitled to immovable property worth \$_____ and moveable property worth \$_____, true particulars of which are set out in the inventory and valuation attached hereto as Exhibit "B".

9. THAT particulars of the Manitoba residents over the age of majority having equal or prior superior right to letters of administration of the estate are as follows:

Name	Relationship to deceased

10. THAT (I am/we are each) of the full age of 18 years and (my/our) habitual residence(s) (is/are) above correctly stated, (I/we) claim to be entitled to Letters of Administration of the estate as:

(relationship to deceased)

11. THAT (I/we) do solemnly declare that (I/we) will faithfully administer the property of the deceased according to the law and render a full and true account of (my/our) administration when lawfully required.

(SEVERALLY) SWORN (OR AFFIRMED)
BEFORE ME in _____, Manitoba
this ___ day of _____, _____.

A Notary Public/Commissioner for Oaths in
and for the Province of Manitoba

Signature of Deponent

My Commission expires: _____

NOTE

If the deceased was a registered "Indian" under the *Indian Act* (Canada) and was resident on a reserve at their death, Rule 74 does not apply and you will need to file a Request for Administration with the Federal Government.

FORM 74D

THE KING'S BENCH

_____ Centre

AFFIDAVIT OF EXECUTION

IN THE MATTER OF THE WILL AND TESTAMENT OF _____
(name of testator)

I, _____, of _____, _____,
(city/town) *(province/territory)*
make oath and say:

1. THAT I (know/knew) _____
(name of testator)

2. THAT on _____, I was personally present and did see the document
(date)
marked as exhibit "A" to this affidavit, executed by _____
(name of testator)

as their last will by signing their name or making their mark at the end of the document and that at the time of the execution of the will the testator was of the full age of 18 years and, in my opinion, the testator was of sound mind, memory, and understanding at the time of execution of the will.

NOTE: If the will was signed by a third party for and on behalf of the testator at the testator's request, paragraph 2 should read:

THAT on _____, I was personally present and did see the document
(date)
marked as exhibit "A" to this affidavit signed by _____,
(name of signor)
as the last will of _____ by signing the name of the
(name of testator)
testator to the will at the request of, and in the presence of, the testator, who was physically unable to sign their name or make their mark at end of that document and that at the time of the execution of the will the testator was of the full age of 18 years and, in my opinion, the testator was of sound mind, memory and understanding at the time of execution of the will.

NOTE: If the will was signed or marked by the testator with the assistance of another person, paragraph 2 should read:

THAT on _____, I was personally present and did see the document
(date)
 marked as exhibit "A" to this affidavit, executed by _____,
(name of testator)
 as their last will by signing their name or making their mark at the end of the document with
 the assistance of _____. The testator requested the
(name of person who provided assistance)
 assistance of this person to sign or mark the will. At the time of the execution of the will, the
 testator was of the full age of 18 years and, in my opinion, the testator was of sound mind,
 memory and understanding at the time of execution of the will.

3. THAT the will was executed by the testator in my presence and the presence of
 _____ of _____,
(name of other witness) (city/town) (province/territory)
 who were both present at the same time; whereupon we, in the presence of the testator, attest
 and subscribe the will as witnesses.

4. THAT neither I nor _____ is a beneficiary,
(name of other witness)
 nor the spouse of a beneficiary, named in the will (or the contrary, as the case may be).

(Note: complete paragraph 5 only if the will or codicil was executed on or after June 30, 2004.)

5. THAT neither I nor _____ is a beneficiary,
(name of other witness)
 nor the common-law partner of a beneficiary, named in the will (or the contrary, as the case
 may be).

NOTE: Subsection 12(1) of *The Wills Act* defines "common-law partner" as follows:

"common-law partner" of a person means

- (a) another person who, with the person, registers a common-law relationship under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*, and who is cohabiting with the person, or
- (b) another person who, not being married to the person is cohabiting with him or her in a conjugal relationship of some permanence.

(If the testator was unable to read the will, add)

- 6. THAT prior to the execution of the will by the testator, it was read over to the testator by me or by _____ in my presence, and the testator at that time had a knowledge of its contents and appeared to understand it.
(name)
- 7. THAT no other copy of the will was executed by the testator.

Sworn (or Affirmed) before me
in _____, Manitoba
this ___ day of _____, _____.

A Notary Public/Commissioner for
Oaths in and for the Province of
Manitoba.

My Commission expires_____.

Signature of Deponent

(The necessary modifications should be made to this Form if it relates to the execution of a codicil.)

FORM 74J
THE KING'S BENCH

_____ Centre

REQUEST FOR DOUBLE PROBATE

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

(I/We), _____ of _____, _____,
(city/town) (province/territory)

hereby request that double probate of the last will of the deceased be granted to (me/us) (or as the case may be), and in support of (my/our) request, (I/we) (severally) MAKE OATH AND SAY:

1. THAT _____, died on _____.
(name of deceased) (date of death)

At the time of death, the deceased was habitually resident in _____,
(city/town)
_____.
(province/territory)

2. THAT the deceased made their last will on _____. Marked as
(date of will)
Exhibit "A" to this Request is (the last will/a copy of the last will) of the deceased.

3. THAT marked as Exhibit "B" to this Request is the grant of probate in respect of the estate of the deceased dated _____ that was issued to
(date of grant)
_____.
(name of executor)

4. THAT _____, the executor named in the grant
(name of executor)
of probate, died on _____, leaving certain assets of the estate of the
(date of death)
deceased unadministered. (I am/We are) the alternate executor(s) named in the said will and (am/are each) of the full age of 18 years, and (my/our) residence(s) (is/are) above correctly stated.

OR

4. THAT _____ (is/are)
(name(s) of person(s) requesting double probate)
also named as executor(s) in the will of the deceased. (I/We) did not initially request probate and reserved the right to do so. (I am/We are each) of the full age of 18 years, and (my/our) residence(s) (is/are) above correctly stated.

- 5. THAT (I/we) have not released (my/our) rights to be an executor.
- 6. THAT the remaining assets to be administered which the deceased died possessed of, or entitled to, consist of immoveable property worth \$_____ and moveable property worth \$_____, true particulars of which are set out in the inventory and valuation attached to this Request as Exhibit "C".
- 7. THAT (I/we) do solemnly declare that (I/we) will faithfully administer the property of the deceased according to the law and render a full and true account of (my/our) executorship when lawfully required.

(SEVERALLY) SWORN (OR AFFIRMED)
 BEFORE ME in _____, Manitoba
 this ____ day of _____, _____.

 Signature of Deponent

 A Notary Public/Commissioner for Oaths in
 and for the Province of Manitoba

My Commission expires: _____

FORM 74L
THE KING'S BENCH

_____ Centre

REQUEST FOR LETTERS OF ADMINISTRATION

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

(I/We), _____ of _____, _____
(city/town) (province/territory)

hereby request that letters of administration of the property of the deceased be granted to (me/us) (or as the case may be) and in support of (my/our) request, (I/we) (severally) make oath and say:

1. THAT _____, died on _____.
(name of deceased) (date of death)
At the time of death, the deceased was habitually resident in _____,
(city/town)

(province/territory)

2. THAT at the time of death, the deceased: *(choose all statements below that apply)*

- had never married
- was married to: _____
(name)
- was divorced from: _____
(name)
- was predeceased by their spouse: _____
(name)

(Note: complete paragraph 3 only if the deceased died on or after June 30, 2004.)

3. THAT at the time of death, the deceased: *(read the explanatory notes following paragraph 3, then choose all statements below that apply)*

- had never cohabited with a common-law partner
- was cohabiting with their common-law partner: _____
(name)
- was separated from their common-law partner, _____,
(name)
but their relationship had not been terminated.

had a common-law relationship with, _____
(name)
that had been terminated.

was predeceased by their common-law partner: _____
(name)

If, at the time of death, the deceased had one or more common-law partners, specify the date(s) when (the/each) relationship began and, if applicable, the date(s) when the partners separated or the common-law relationship terminated.

If, at the time of death, the deceased had a spouse in addition to one or more common-law partners, also specify the date of the marriage, and, if applicable, the date when the spouses separated.

If the deceased died on or after June 30, 2004, read the note below and then complete paragraph 4, choosing all statements that apply.

NOTE: For the purposes of this form,

“common-law partner” of a deceased person means

- (a) a person who, with the deceased, registered a common-law relationship under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*, or
- (b) a person who, not being married to the deceased, cohabited with them in a conjugal relationship
 - (i) for a period of at least three years, or
 - (ii) for a period of at least one year and they are together the parents of a child.

“termination of a common-law relationship” means

- (a) where the common-law relationship was registered with Vital Statistics (under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*), the dissolution of the relationship has been registered with Vital Statistics, or
- (b) where the common-law relationship was not registered with Vital Statistics, the parties to the common-law relationship have lived separate and apart for a period of at least three years.

4. THAT the deceased was never divorced and no marriage of the deceased was ever dissolved or annulled, the deceased was not separated from a spouse or common-law partner and no common-law relationship of the deceased was ever terminated.

OR

[If this statement cannot be made, provide particulars of all applicable statements in the note below]

NOTE: IF THE STATEMENT IN PARAGRAPH 4 ABOVE CANNOT BE MADE, REVIEW THE FOLLOWING THREE STATEMENTS AND ADD PARTICULARS OF THOSE STATEMENTS THAT ARE APPLICABLE:

1. If there has been a dissolution or annulment of a marriage or any termination of a common-law relationship, provide particulars of the dissolution or annulment of marriage or the termination of the common-law relationship.
2. If there has been a remarriage or subsequent common-law relationship, state whether the deceased's former spouse and/or common-law partner was alive at the time of the deceased's death.
3. If at the time of death, the deceased was living separate and apart from a spouse and/or one or more common-law partners, state this fact and whether, in each case
 - during the period of separation, either the deceased or the spouse, or both, filed a petition for divorce and whether such petition is pending or has been dealt with by way of final order at the time the deceased died; or
 - if the common-law relationship of the deceased and their common-law partner was registered under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*, the dissolution of the common-law relationship was registered under section 13.2 of that Act before the deceased died; or
 - if the common-law relationship of the deceased and their common-law partner was not registered under section 13.1 of *The Vital Statistics Act*, they had been living separate and apart for a period of at least three years at the time the deceased died; or
 - during the period of separation, either the deceased or the spouse or common-law partner, or both, made an application for an accounting or equalization of assets under *The Marital Property Act* or *The Family Property Act* and whether such application is pending or has been dealt with by way of final order at the time the deceased died; or
 - before the deceased died, the deceased and the spouse or common-law partner divided their property in a manner that was intended by them, or appears to have been intended by them, to separate and finalize their affairs in recognition of their marriage or common-law relationship breakdown.

5. The following persons are entitled to a share in the estate:

<i>Name</i>	<i>City/province/Country of residence</i>	<i>Relationship to deceased person</i>	<i>Age (if under 18 years old)</i>

(Attach a schedule if more space needed. If a person entitled to share in the estate is not a spouse, child, parent, brother or sister of the deceased person, show how the relationship is traced through the spouse, child, parent, brother and sister.)

- 6. THAT (I/we) believe that the deceased died without leaving a will.
- 7. THAT particulars of the Manitoba residents over the age of majority having equal or prior superior right to letters of administration of the estate are as follows:

(name(s)) *(relationship to deceased)*

- 8. THAT the deceased died possessed of or entitled to immovable property worth \$_____, and moveable property worth \$_____, true particulars of which are set out in the inventory and valuation attached hereto as Exhibit "B".

- 9. THAT (I am/we are each) of the full age of 18 years and _____ *(address)* (is my/are our) habitual residence(s) and (I/we) claim to be entitled to administration of the estate as _____ *(relationship to deceased)*.

- 10. THAT (I/we) have made or caused to be made a careful search in all places where the deceased might have been expected to keep papers but (I/we) have been unable to discover any testamentary paper, and (I/we) verily believe that the deceased died without having left any will.

- 11. THAT (I/we) do solemnly swear that (I/we) will faithfully administer the property of the deceased according to law and render a full and true account of (my/our) administration when lawfully required.

(Severally) Sworn (or Affirmed) before me in _____, Manitoba this ___ day of _____, _____.

A Notary Public/Commissioner for Oaths in and for the Province of Manitoba

Signature of Deponent

My Commission expires: _____

NOTE

If the deceased was a registered "Indian" under the *Indian Act* (Canada) and was resident on a reserve at their death, Rule 74 does not apply and you will need to file a Request for Administration with the Federal Government.

FORM 74N
THE KING'S BENCH
_____ Centre

**RENUNCIATION OF PROBATE
OR LETTERS OF ADMINISTRATION WITH WILL ANNEXED**

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

Whereas _____, died on or about _____.
(name of deceased) *(date)*

And whereas the deceased made and duly executed their last will on _____ and
(date)
(I am the executor under the will/I am the administrator of the estate).

Now I, _____ do hereby expressly renounce all
(name)
my right and title to probate and execution of the will of the deceased/administration of the estate.

IN WITNESS WHEREOF I have signed my name, this _____.
(date)

Signed in the presence of

Name of Witness

Signature of Executor/Administrator

Note: The Renunciation must be accompanied by an Affidavit of Execution of Renunciation in Form 74X.

FORM 740
THE KING'S BENCH

_____Centre

RENUNCIATION OF ADMINISTRATION

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

Whereas _____, died on or
(name of deceased)
about _____, intestate.
(date)

And whereas I, _____, am a resident
(name)
of _____, _____, and I am the lawful (and only) next-of-kin of
(city/town) *(province/territory)*
the deceased (to be varied according to the facts);

Now I, _____, do hereby expressly
(name)
renounce all my right and title to letters of administration of the property of the deceased.

IN WITNESS WHEREOF, I have signed my name, this _____.
(date)

Signed in the presence of

Name of Witness

Signature of Person renouncing

Note: The Renunciation of Administration must be accompanied by an Affidavit of Execution of Renunciation in Form 74X.

FORM 74Z

THE KING'S BENCH

_____ Centre

NOTICE OF APPLICATION TO PASS ACCOUNTS

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

(I/We), _____ of _____, _____,
(name(s) of applicant(s) *(city/town)* *(province/territory)*

apply to pass accounts in this estate based on the following information:

1. THAT _____ died on or about _____.
(name of deceased) *(date)*
2. THAT, on _____, (I was /we were)
(date probate or letters of administration was granted)
granted administration of the estate of the deceased.
3. THAT (I/we) have administered the estate and effects of the deceased to the best of their ability so far as the estate can be administered to _____.
(date)
4. THAT (I/we) have filed true and correct accounts of the administration of the estate as required by law and verified by affidavit.
5. THAT (I/we) request that the accounts be audited and passed by this court.
6. (I/We) further request that (I/we) be allowed the sum of \$ _____ as a fair and reasonable allowance for the care, pains, trouble and time expended in administering, arranging and settling the affairs of the estate between _____
(date)
and _____.
(date)
7. (I/We) have not been allowed compensation for services to the estate except _____.

8. (I/We) further request that _____, (my/our) lawyer, be allowed the sum of \$_____ as fees, and \$_____ as disbursements.

OR

8. (I/We) further request that this court fix a reasonable amount for the fees and disbursements of (my/our) lawyer, _____.

9. THAT the only persons interested in the estate are the following persons:

(name(s) and address(es))

10. THAT, of the persons mentioned in paragraph 9, the following persons are minors or are mentally incompetent and the name and address of the person's guardian of the person, guardian of the estate, committee or substitute decision maker for property is stated opposite the person's name:

(Note: Identify the capacity in which the person serves. If no guardian has been appointed for a minor or, if no committee or substitute decision maker for a mentally incompetent person has been appointed, state "none appointed".)

11. THAT (I/we) know of no creditors who have unsettled claims against the estate except _____.

12. THAT the only portion of the estate that remains unadministered is as set out in the accounts that are marked as Exhibit "E" to (my/our) affidavit. The reason for the non-administration is _____.

Signature

Date

FORM 74FF
 THE KING'S BENCH
 _____ Centre

**REQUEST FOR ORDER UNDER SECTION 47 OF
 THE COURT OF KING'S BENCH SURROGATE PRACTICE ACT**

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

I, _____ of _____, _____,
(city/town) (province/territory)
 make oath and say:

1. THAT I am of the full age of 18 years and that my place of residence is above correctly stated.
2. THAT _____, died on _____,
(name of deceased) (date of death)
 At the time of death, the deceased was habitually resident in _____,
(city/town)
 _____.
(province/territory)
3. THAT now produced to me, and marked as exhibit "A" to my affidavit, is the last will of the deceased, _____.
(name of deceased)

OR

3. THAT I have made or caused to be made a careful search in all places where the deceased might have been expected to keep papers, but I have been unable to discover any will and I believe that the deceased died without having left any will.
4. THAT I am the _____ and the deceased
(state your relationship to the deceased or if you are the executor named in the will)
 died with the following persons entitled to a share in their estate:

Name	City/Province/Country of residence	Relationship to deceased person	Age (if under 18)

(Attach a schedule if more space is needed. If a person entitled to share in the estate is not a spouse, child, parent, brother or sister of the deceased person, show how the relationship is traced.)

5. THAT the total value of all property of the deceased does not exceed \$10,000.00, consisting of \$ _____ personal property, and \$ _____ real property (which includes any interest of the deceased in a real property mortgage). The real property is located in the Province of Manitoba and is more particularly described as follows:

(insert full legal description)

6. THAT the interest of the deceased in the above real property devolves (has been devised or sold) to _____ of _____, _____ and I hereby request that the Court order that the deceased's interest in the real property be vested in the said _____.

(name)

(city/town)

(province/territory)

7. THAT I do solemnly swear that I will faithfully administer the property of the deceased, pay the just debts and funeral expenses of the deceased, distribute the residue (if any) according to law and render a full and true account of my administration when required.

8. I make this affidavit in support of a request for an order that the personal property of the deceased be paid or delivered to me and that the deceased's interest in any real property be dealt with as above requested or delivered to me to be disposed of by me as the Court directs.

(Severally) Sworn (or Affirmed)
before me in _____
in the Province of Manitoba
on _____.

A Notary Public/Commissioner for
Oaths in and for the Province of
Manitoba.

Signature of Deponent

My Commission expires: _____.

NOTE

If the deceased was a registered "Indian" under the *Indian Act* (Canada) and was resident on a reserve at their death, Rule 74 does not apply and you will need to file a Request for Administration with the Federal Government.

FORM 74GG
THE KING'S BENCH
_____ Centre

**ORDER UNDER SECTION 47 OF THE
COURT OF KING'S BENCH SURROGATE PRACTICE ACT**

IN THE ESTATE OF _____
(name of deceased)

UPON READING THE AFFIDAVIT OF _____, OF
(name)

_____, _____, and it appearing that _____
(city/town) (province/territory) (name of deceased)

of _____, _____, died on or about _____, leaving a
(city/town) (province/territory) (date)

total estate, both real and personal valued at not more than \$10,000.00;

1. I DO HEREBY ORDER THAT the proceeds of the deceased's interest in any real property and the deceased's personal property be paid or delivered to the said _____ to be disposed by
(name)

(a) paying the reasonable funeral expenses and the debts of the deceased; and

(b) paying over any balance in accordance with the terms of the will, if any, or if there is no will, to the next-of-kin, or if there is not next-of-kin or if none can be conveniently found, paying over the balance to the Minister of Finance for Manitoba to be credited to the Consolidated Fund.

AND UPON IT APPEARING THAT the deceased died possessed of an interest in the following described lands and premises, which includes any interest in a real property mortgage *(insert full legal description of interest):*

2. I DO HEREBY FURTHER ORDER THAT the interest of the deceased in the hereinbefore more particularly described lands and premises be and the same is hereby vested in _____ of _____, _____, subject to all existing encumbrances in force as of the date of registration of this order.

(name)

(city/town)

(province/territory)

Signed this

_____ Date

_____ Judge

_____ Deputy Registrar

FORMULE 74A
COUR DU BANC DU ROI
 Centre de _____

DEMANDE DE LETTRES D'HOMOLOGATION

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
 (nom du défunt)
 je soussigné (nous soussignés), _____
 (nom de l'exécuteur ou des exécuteurs testamentaires)
 de _____, _____, demande (demandons) par les
 (ville/village) (province/territoire)
 présentes que les lettres d'homologation du dernier testament du défunt me soient (nous soient)
 octroyées (ou la mention appropriée) et afin d'appuyer ma demande (notre demande), JE DÉCLARE
 (NOUS DÉCLARONS INDIVIDUELLEMENT) SOUS SERMENT CE QUI SUIT :

1. Feu _____, est décédé le _____.
 (nom du défunt) (date)
 Au moment de son décès, le défunt avait sa résidence habituelle à _____,
 (ville/village)
 _____.
 (province/territoire)
2. Le défunt a fait son dernier testament le _____. Le document joint à la
 (date)
 présente demande comme pièce « A » est l'original ou une copie du dernier testament du
 défunt.
3. Au moment de son décès, le défunt *(cochez tous les énoncés qui s'appliquent et remplissez les
 champs qui s'y rapportent)* :
 - n'avait jamais été marié;
 - était marié à _____;
 (nom)
 - était divorcé de _____;
 (nom)
 - était veuf de _____.
 (nom)

(Remarque : Remplissez le paragraphe 4 uniquement si la personne est décédée le 30 juin 2004 ou après cette date.)

4. Au moment de son décès, le défunt *(lisez la remarque qui suit le paragraphe 4, cochez tous les
 énoncés qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent)* :
 - n'avait jamais eu de conjoint de fait;

- vivait avec son conjoint de fait, _____ ;
(nom)
- était séparé de son conjoint de fait, _____ ,
(nom)
mais leur union n'avait pas été dissoute;
- avait vécu en union de fait avec _____
(nom)
et leur union avait été dissoute;
- était le conjoint de fait survivant de _____ .
(nom)

Si la personne est décédée le 30 juin 2004 ou après cette date, lisez la remarque suivante, cochez tous les énoncés du paragraphe 4 qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent.

REMARQUE : Pour l'application de la présente formule :

« **conjoint de fait** » Dans le cas du conjoint de fait d'une personne décédée, s'entend de la personne qui, selon le cas :

- a) a fait enregistrer avec la personne décédée une union de fait conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*;
- b) a vécu dans une relation maritale avec la personne décédée sans avoir été mariée avec elle :
- (i) soit pendant une période d'au moins trois ans,
- (ii) soit pendant une période d'au moins un an, s'ils sont les parents d'un même enfant.

« **dissolution d'une union de fait** » S'entend, selon le cas :

- a) lorsque l'union de fait a été enregistrée auprès de l'état civil (conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*), de la dissolution de cette union auprès de l'état civil;
- b) lorsque l'union de fait n'a pas été enregistrée auprès de l'état civil, du fait, pour les conjoints de fait, d'avoir vécu séparés l'un de l'autre pendant une période d'au moins trois ans.

5. Le défunt était majeur (c'est-à-dire âgé de 18 ans, ou de 21 ans si le testament date d'avant 1971) au moment de la passation du testament et ne s'est pas marié par la suite.

6. Autant que je sache :

- le testament ci-joint est le seul testament non révoqué du défunt;

OU

- il existe un autre testament non révoqué du défunt au sujet duquel des précisions, y compris la source des renseignements dont je dispose, sont indiquées ci-dessous
(fournissez des renseignements, y compris la date et le lieu de passation du testament additionnel) :

7. Je suis l'exécuteur testamentaire désigné (Nous sommes les exécuteurs testamentaires désignés) dans le testament, j'ai (nous avons chacun) 18 ans révolus et mon lieu de résidence habituel est (notre ou nos lieux de résidence habituels sont) correctement indiqué(s) ci-dessus.

OU

7. L'exécuteur ou les exécuteurs testamentaires désignés dans le testament ont renoncé à tous leurs droits et titres à cet égard ou sont décédés (ou selon le cas) et je suis l'exécuteur suppléant désigné (nous sommes les exécuteurs suppléants désignés) dans le testament. J'ai (Nous avons chacun) 18 ans révolus et mon lieu de résidence habituel est (notre ou nos lieux de résidence habituels sont) correctement indiqué(s) ci-dessus.

8. Je n'ai (Nous n'avons) pas renoncé à mon droit (notre droit) d'être exécuteur(s) testamentaire(s).

9. Les éléments d'actifs dont le défunt était en possession, ou sur lesquels il détenait un droit, au moment de son décès sont constitués de biens immeubles d'une valeur de _____ \$ et de biens meubles d'une valeur de _____ \$ au sujet desquels des précisions véridiques sont indiquées dans l'inventaire et la déclaration de valeur joints à la présente demande comme pièce « B ».

10. Je jure (Nous jurons) solennellement d'administrer fidèlement les biens du défunt conformément à la loi et de rendre un compte complet et exact de mon administration (notre administration) quand j'y serai (nous y serons) légalement tenu(s).

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement,
(individuellement) devant moi à _____,
(ville/village)

au Manitoba, le _____.
(date)

Signature du ou des déposant

Notaire public/commissaire à l'assermentation
dans et pour la province du Manitoba

Ma commission se termine le _____.
(date)

REMARQUE

Si le défunt était inscrit à titre d'Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* (Canada) et résidait dans une réserve au moment de son décès, la Règle 74 ne s'applique pas et vous devrez déposer une demande d'administration auprès du gouvernement fédéral.

FORMULE 74C
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

**DEMANDE DE LETTRES D'ADMINISTRATION
SOUS RÉGIME TESTAMENTAIRE**

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)
je soussigné (nous soussignés), _____
(nom de l'exécuteur ou des exécuteurs testamentaires)
de _____, _____, demande (demandons) par les
(ville/village) *(province/territoire)*
présentes que les lettres d'homologation du dernier testament du défunt me soient (nous soient)
octroyées (ou la mention appropriée) et afin d'appuyer ma demande (notre demande), JE DÉCLARE
(NOUS DÉCLARONS INDIVIDUELLEMENT) SOUS SERMENT CE QUI SUIT :

1. Feu _____, est décédé le _____.
(nom du défunt) *(date)*
Au moment de son décès, le défunt avait sa résidence habituelle à _____,
(ville/village)
_____.
(province/territoire)
2. Le défunt a fait son dernier testament le _____. Le document joint à la
(date)
présente demande comme pièce « A » est l'original ou une copie du dernier testament du
défunt.
3. Au moment de son décès, le défunt *(cochez tous les énoncés qui s'appliquent et remplissez les
champs qui s'y rapportent)* :
 - n'avait jamais été marié;
 - était marié à _____;
(nom)
 - était divorcé de _____;
(nom)
 - était veuf de _____.
(nom)

*(Remarque : Remplissez le paragraphe 4 uniquement si la personne est décédée le 30 juin 2004 ou après
cette date.)*

4. Au moment de son décès, le défunt *(lisez la remarque qui suit le paragraphe 4, cochez tous les
énoncés qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent)* :
 - n'avait jamais eu de conjoint de fait;

- vivait avec son conjoint de fait, _____;
(nom)
- était séparé de son conjoint de fait, _____,
(nom)
mais leur union n'avait pas été dissoute;
- avait vécu en union de fait avec _____
(nom)
et leur union avait été dissoute;
- était le conjoint de fait survivant de _____.
(nom)

Si le défunt a eu au moins un conjoint de fait avant de décéder, précisez la date à laquelle l'union ou les unions de fait ont débuté et, s'il y a lieu, la ou les dates auxquelles les conjoints de fait se sont séparés ou auxquelles l'union ou les unions de fait ont été dissoutes.

Si le défunt a également eu un conjoint en plus d'avoir eu au moins un conjoint de fait, précisez la date du mariage et, le cas échéant, celle de la séparation des conjoints.

Si la personne est décédée le 30 juin 2004 ou après cette date, lisez la remarque suivante, cochez tous les énoncés du paragraphe 4 qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent.

REMARQUE : Pour l'application de la présente formule :

« **conjoint de fait** » Dans le cas du conjoint de fait d'une personne décédée, s'entend de la personne qui, selon le cas :

- a) a fait enregistrer avec la personne décédée une union de fait conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*;
- b) a vécu dans une relation maritale avec la personne décédée sans avoir été mariée avec elle :
 - (i) soit pendant une période d'au moins trois ans,
 - (ii) soit pendant une période d'au moins un an, s'ils sont les parents d'un même enfant.

« **dissolution d'une union de fait** » S'entend, selon le cas :

- a) lorsque l'union de fait a été enregistrée auprès de l'état civil (conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*), de la dissolution de cette union auprès de l'état civil;
- b) lorsque l'union de fait n'a pas été enregistrée auprès de l'état civil, du fait, pour les conjoints de fait, d'avoir vécu séparés l'un de l'autre pendant une période d'au moins trois ans.

5. Cochez tous les énoncés qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent :

Aucun exécuteur testamentaire n'a été désigné dans le testament (ou le codicille);

L'exécuteur testamentaire désigné dans le testament, _____,
(nom)
a renoncé à tout titre et droit relativement à l'homologation et à l'exécution de ce testament
(et de ce codicille);

L'exécuteur testamentaire désigné dans le testament, _____,
(nom)
est décédé avant _____.
(nom du défunt)

6. Le défunt était majeur (c'est-à-dire âgé de 18 ans, ou de 21 ans si le testament date d'avant 1971) au moment de la passation du testament et ne s'est pas marié par la suite.

7. Autant que je sache (cochez l'énoncé qui s'applique) :

le testament ci-joint est le seul testament non révoqué du défunt;

il existe un autre testament non révoqué du défunt au sujet duquel des précisions, y compris la source des renseignements dont je dispose, sont indiquées ci-dessous
(fournissez des renseignements, y compris la date et le lieu de passation du testament additionnel) :

8. Les éléments d'actifs dont le défunt était en possession, ou sur lesquels il détenait un droit, au moment de son décès sont constitués de biens immeubles d'une valeur de _____ \$ et de biens meubles d'une valeur de _____ \$ au sujet desquels des précisions véridiques sont indiquées dans l'inventaire et la déclaration de valeur joints à la présente demande comme pièce « B ».

9. Des précisions concernant les résidents du Manitoba qui sont majeurs et qui ont un droit équivalent ou un droit antérieur prioritaire à l'égard de l'octroi des lettres d'administration relatives à la succession sont indiquées ci-après :

Nom :	Lien avec le défunt :

10. J'ai (Nous avons chacun) 18 ans révolus, mon lieu de résidence habituel est (notre ou nos lieux de résidence habituels sont) correctement indiqué(s) ci-dessus et je prétends (nous prétendons) avoir le droit d'obtenir des lettres d'administration à l'égard de la succession à titre de _____.
(lien avec le défunt)
11. Je jure (Nous jurons) solennellement d'administrer fidèlement les biens du défunt conformément à la loi et de rendre un compte complet et exact de mon administration (notre administration) quand j'y serai (nous y serons) légalement tenu(s).

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement,
(individuellement) devant moi à _____,
(ville/village)

au Manitoba, le _____.
(date)

Signature du ou des déposant

Notaire public/commissaire à l'assermentation
dans et pour la province du Manitoba

Ma commission se termine le _____.
(date)

REMARQUE

Si le défunt était inscrit à titre d'Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* (Canada) et résidait dans une réserve au moment de son décès, la Règle 74 ne s'applique pas et vous devrez déposer une demande d'administration auprès du gouvernement fédéral.

FORMULE 74D
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

AFFIDAVIT DE PASSATION

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du testateur)
je soussigné, _____,
(nom)
de _____,
(ville/village), _____,
(province/territoire)
déclare sous serment ce qui suit :

1. J'ai connu feu _____.
(nom du testateur)

2. Le _____,
(date) j'étais présent et j'ai assisté à la passation du document joint au présent affidavit comme pièce « A », lequel a été passé par _____ à titre de dernier testament, au moyen
(nom du testateur) de l'apposition de sa signature ou de sa marque à la fin du document. Au moment de la passation, le testateur avait 18 ans révolus et, selon moi, était sain d'esprit et n'avait aucun problème de mémoire ou de compréhension.

REMARQUE : Si le testament a été signé par un tiers à la demande du testateur et pour le compte de ce dernier, le paragraphe 2 sera formulé comme suit :

« Le _____,
(date) j'étais présent et j'ai assisté à la passation du document joint au présent affidavit comme pièce « A », lequel a été passé à titre de dernier testament du testateur, à savoir _____,
(nom du testateur) au moyen de l'apposition du nom de ce dernier à la fin du document par _____,
(nom du signataire) à la demande et en présence du testateur, lequel était incapable d'y apposer sa signature ou sa marque. Au moment de la passation, le testateur avait 18 ans révolus et, selon moi, il était sain d'esprit et n'avait aucun problème de mémoire ou de compréhension. »

REMARQUE : Si le testament a été signé ou qu'une marque y a été apposée par le testateur avec l'aide d'une autre personne, le paragraphe 2 sera formulé comme suit :

« Le _____, j'étais présent et j'ai assisté à la passation du document
(date)
 joint au présent affidavit comme pièce « A », lequel a été passé par
 _____, à titre de dernier testament,
(nom du testateur)
 au moyen de l'apposition de sa signature ou de sa marque à la fin du document avec
 l'aide de _____.
(nom de la personne qui a fourni l'aide)

Le testateur a demandé l'aide de cette personne pour signer le testament ou y apposer une
 marque. Au moment de la passation, le testateur avait 18 ans révolus et, selon moi, il était
 sain d'esprit et n'avait aucun problème de mémoire ou de compréhension. »

3. Le testateur a passé le testament alors que moi-même et _____,
(nom de l'autre témoin)
 de _____, _____, étions tous les deux présents, après
(ville/village) (province/territoire)
 quoi, en présence du testateur, nous avons attesté le testament et l'avons signé en tant que
 témoins.
4. Ni _____ ni moi ne sommes des
(nom de l'autre témoin)
 bénéficiaires désignés dans le testament ni le conjoint d'un tel bénéficiaire (ou la déclaration
 contraire, le cas échéant).

*(Remarque : Remplissez le paragraphe 5 uniquement si le testament ou le codicille a été passé le 30 juin 2004
 ou après cette date.)*

5. Ni _____ ni moi ne sommes des
(nom de l'autre témoin)
 bénéficiaires désignés dans le testament ni le conjoint de fait d'un tel bénéficiaire (ou la
 déclaration contraire, le cas échéant).

REMARQUE : Le paragraphe 12(1) de la *Loi sur les testaments* définit le terme « conjoint de fait »
 comme suit :

« **conjoint de fait** » Désigne la personne qui, selon le cas :

- a) fait enregistrer avec une autre personne une union de fait conformément à l'article 13.1 de la
Loi sur les statistiques de l'état civil et vit avec elle;
- b) vit dans une relation maritale d'une certaine permanence avec une autre personne sans être
 mariée avec elle.

(Si le testateur était incapable de lire le testament, ajoutez ce qui suit.)

6. Avant que le testateur ne passe le testament, je lui en ai fait lecture, ou _____
(nom)
lui en a fait lecture en ma présence, et à ce moment-là, le testateur avait connaissance du contenu du testament et semblait le comprendre.
7. Le testateur n'a passé aucune autre copie du testament.

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement,
devant moi à _____, au
(ville/village)
Manitoba, le _____.
(date)

Signature du déposant

Notaire public/commissaire à l'assermentation
dans et pour la province du Manitoba

Ma commission se termine le _____.
(date)

(Dans le cas où la présente formule se rapporte à la passation d'un codicille, il faut y réaliser les adaptations nécessaires.)

4. L'exécuteur testamentaire désigné dans les lettres d'homologation initiales, à savoir _____,
(nom de l'exécuteur testamentaire)
 est décédé le _____ avant d'avoir administré tous les éléments d'actif
(date)
 du défunt. Je suis l'exécuteur suppléant (nous sommes les exécuteurs suppléants) désigné(s) dans le testament, j'ai (nous avons chacun) 18 ans révolus et mon lieu de résidence habituel est (notre ou nos lieux de résidence habituels sont) correctement indiqué(s) ci-dessus.

OU

4. Je soussigné (Nous soussignés), _____,
(nom[s] du ou des demandeurs de lettres d'homologation supplémentaires)
 suis (sommes) également désigné(s) à titre d'exécuteur(s) testamentaire(s) dans le testament du défunt. Je n'avais (Nous n'avions) pas initialement présenté de demande de lettres d'homologation, mais je m'étais (nous nous étions) réservé le droit de le faire. J'ai (Nous avons chacun) 18 ans révolus et mon lieu de résidence habituel est (notre ou nos lieux de résidence habituels sont) correctement indiqué(s) ci-dessus.
5. Je n'ai (Nous n'avons) pas renoncé à mon droit (notre droit) d'agir à titre d'exécuteur(s) testamentaire(s).
6. Les éléments d'actifs qui n'ont pas été administrés et dont le défunt était en possession, ou sur lesquels il détenait un droit, au moment de son décès sont constitués de biens immeubles d'une valeur de _____ \$ et de biens meubles d'une valeur de _____ \$ au sujet desquels des précisions véridiques sont indiquées dans l'inventaire et la déclaration de valeur joints à la présente demande comme pièce « C ».
7. Je jure (Nous jurons) solennellement d'administrer fidèlement les biens du défunt conformément à la loi et de rendre un compte complet et exact de mon administration (notre administration) quand j'y serai (nous y serons) légalement tenu(s).

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement,
 (individuellement) devant moi à _____,
(ville/village)

au Manitoba, le _____.
(date)

 Signature du ou des déposant

 Notaire public/commissaire à l'assermentation
 dans et pour la province du Manitoba

Ma commission se termine le _____.
(date)

FORMULE 74L
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

DEMANDE DE LETTRES D'ADMINISTRATION

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)
je soussigné (nous soussignés), _____,
(nom[s])
de _____, _____, demande (demandons)
(ville/village) (province/territoire)
par les présentes que les lettres d'administration des biens du défunt me soient (nous soient)
octroyées (ou la mention appropriée) et afin d'appuyer ma demande (notre demande), je déclare
(nous déclarons individuellement) sous serment ce qui suit :

1. Feu _____ est décédé le _____.
(nom du défunt) (date)
Au moment de son décès, le défunt avait sa résidence habituelle à _____,
(ville/village)
_____.
(province/territoire)

2. Au moment de son décès, le défunt *(cochez tous les énoncés qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent)* :

n'avait jamais été marié;

était marié à _____;
(nom)

était divorcé de _____;
(nom)

était veuf de _____.
(nom)

(Remarque : Remplissez le paragraphe 3 uniquement si la personne est décédée le 30 juin 2004 ou après cette date.)

3. Au moment de son décès, le défunt *(lisez la remarque qui suit le paragraphe 3, cochez tous les énoncés qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent)* :

n'avait jamais eu de conjoint de fait;

vivait avec son conjoint de fait, _____;
(nom)

- était séparé de son conjoint de fait, _____,
(nom)
mais leur union n'avait pas été dissoute;
- avait vécu en union de fait avec _____,
(nom)
et leur union avait été dissoute;
- était le conjoint de fait survivant de _____.
(nom)

Si le défunt a eu au moins un conjoint de fait avant de décéder, précisez la date à laquelle l'union ou les unions de fait ont débuté et, s'il y a lieu, la ou les dates auxquelles les conjoints de fait se sont séparés ou auxquelles l'union ou les unions de fait ont été dissoutes.

Si le défunt a également eu un conjoint en plus d'avoir eu au moins un conjoint de fait, précisez la date du mariage et, le cas échéant, celle de la séparation des conjoints.

Si la personne est décédée le 30 juin 2004 ou après cette date, lisez la remarque suivante, cochez tous les énoncés du paragraphe 4 qui s'appliquent et remplissez les champs qui s'y rapportent.

REMARQUE : Pour l'application de la présente formule :

« **conjoint de fait** » Dans le cas du conjoint de fait d'une personne décédée, s'entend de la personne qui, selon le cas :

- a) a fait enregistrer avec la personne décédée une union de fait conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*;
- b) a vécu dans une relation maritale avec la personne décédée sans avoir été mariée avec elle :
 - (i) soit pendant une période d'au moins trois ans,
 - (ii) soit pendant une période d'au moins un an, s'ils sont les parents d'un même enfant.

« **dissolution d'une union de fait** » S'entend, selon le cas :

- a) lorsque l'union de fait a été enregistrée auprès de l'état civil (conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*), de la dissolution de cette union auprès de l'état civil;
- b) lorsque l'union de fait n'a pas été enregistrée auprès de l'état civil, du fait, pour les conjoints de fait, d'avoir vécu séparés l'un de l'autre pendant une période d'au moins trois ans.

4. Le défunt n'a jamais divorcé et aucun mariage que le défunt a contracté n'a jamais été dissous ni annulé, le défunt n'était pas séparé d'un conjoint ou d'un conjoint de fait et aucune union de fait du défunt n'a jamais été dissoute.

OU

(Si la présente déclaration ne peut être faite, fournissez des précisions au sujet de tous les énoncés applicables qui figurent dans l'encadré suivant.)

REMARQUE : Si la déclaration au paragraphe 4 ne peut être faite, révissez les trois énoncés qui suivent et fournissez des précisions au sujet des énoncés applicables.

1. S'il y a eu dissolution ou annulation de tout mariage ou dissolution de toute union de fait, fournissez des précisions au sujet de la dissolution ou de l'annulation.
2. S'il y a eu un remariage ou une union de fait subséquente, précisez si l'ex-conjoint ou l'ex-conjoint de fait ou les deux étaient vivants au moment du décès du défunt.
3. Si, au moment de son décès, le défunt vivait séparé d'un conjoint et d'au moins un conjoint de fait, ou de l'une de ces personnes, faites-en mention et indiquez dans chaque cas :
 - si, au cours de la période de séparation, le défunt ou son conjoint, ou les deux, ont déposé une requête en divorce et si la requête est en cours ou avait déjà été tranchée au moyen d'une ordonnance définitive au moment où le défunt est décédé;
 - lorsque l'union de fait du défunt et de son conjoint de fait a été enregistrée conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*, si la dissolution de cette union de fait a été enregistrée conformément à l'article 13.2 de cette loi avant le moment où le défunt est décédé;
 - lorsque l'union de fait du défunt et de son conjoint de fait n'a pas été enregistrée conformément à l'article 13.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*, si les conjoints de fait vivaient séparés l'un de l'autre depuis une période d'au moins trois ans au moment où le défunt est décédé;
 - si, au cours de la période de séparation, le défunt ou son conjoint ou conjoint de fait, ou les deux, ont présenté une demande de reddition de comptes ou de compensation des éléments d'actif en vertu de la *Loi sur les biens matrimoniaux* ou de la *Loi sur les biens familiaux* et si la demande est en cours ou avait déjà été tranchée au moyen d'une ordonnance définitive au moment où le défunt est décédé;
 - si, avant son décès, le défunt et son conjoint ou conjoint de fait ont partagé leurs biens conformément à leur intention effective ou censée telle, afin de séparer et de régler leurs affaires par suite de l'échec de leur mariage ou de leur union de fait.

5. Les personnes suivantes ont droit à une part de la succession :

Nom	Ville/province/pays de résidence	Lien avec le défunt	Âge (si la personne a moins de 18 ans)

(Joignez une annexe au besoin. Si une personne ayant droit à une part de la succession n'est ni un conjoint, ni un enfant, ni un père, ni une mère, ni un frère, ni une sœur du défunt, indiquez le lien qui unit cette personne à un conjoint, à un enfant, à un père, à une mère, à un frère ou à une sœur du défunt.)

6. Je crois (Nous croyons) que le défunt est décédé sans laisser de testament.
7. Des précisions concernant les résidents manitobains majeurs qui ont un droit équivalent ou antérieur supérieur à l'égard des lettres d'administration de la succession sont indiquées ci-après :
- _____
- (nom[s])* *(lien avec le défunt)*
8. Le Les éléments d'actifs dont le défunt était en possession, ou sur lesquels il détenait un droit, au moment de son décès sont constitués de biens immeubles d'une valeur de _____ \$ et de biens meubles d'une valeur de _____ \$ au sujet desquels des précisions véridiques sont indiquées dans l'inventaire et la déclaration de valeur joints à la présente demande comme pièce « B ».
9. J'ai (Nous avons chacun) 18 ans révolus, ma résidence habituelle est située (nos résidences habituelles sont situées) à _____ et je
(adresse)
- prétends (nous prétendons) avoir le droit d'administrer la succession à titre de _____.
(lien avec le défunt)
10. J'ai (Nous avons) effectué ou fait effectuer des recherches minutieuses dans tous les endroits où le défunt aurait pu conserver ses documents, mais j'ai été incapable (nous avons été incapables) d'y découvrir le moindre écrit testamentaire et j'estime (nous estimons) que le défunt est décédé sans laisser de testament.
11. Je jure (Nous jurons) solennellement d'administrer fidèlement les biens du défunt conformément à la loi et de rendre un compte complet et exact de mon administration (notre administration) quand j'y serai (nous y serons) légalement tenu(s).

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement,
(individuellement) devant moi à _____,
(ville/village)
au Manitoba, le _____.
(date)

Signature du ou des déposant

Notaire public/commissaire à l'assermentation
dans et pour la province du Manitoba
Ma commission se termine le _____.
(date)

REMARQUE

Si le défunt était inscrit à titre d'Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* (Canada) et résidait dans une réserve au moment de son décès, la Règle 74 ne s'applique pas et vous devrez déposer une demande d'administration auprès du gouvernement fédéral.

FORMULE 74N
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

**RENONCIATION AUX LETTRES D’HOMOLOGATION OU AUX LETTRES
D’ADMINISTRATION SOUS RÉGIME TESTAMENTAIRE**

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____
(nom du défunt)

Attendu que _____ est décédé
(nom du défunt)

le ou vers le _____ ;
(date)

et attendu qu'il a rédigé et dûment signé son dernier testament le _____,
(date)

et que je suis l'exécuteur testamentaire désigné dans le testament/l'administrateur de la succession),

je soussigné, _____, renonce expressément
(nom)

par les présentes à tous mes droits et titres relatifs (à l'homologation et à l'exécution du testament du défunt/à l'administration de la succession).

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé aux présentes ma signature, le _____.
(date)

Signé en présence de :

Nom du témoin

Signature de l'exécuteur testamentaire/de
l'administrateur

Remarque : La renonciation doit être accompagnée d'un affidavit de passation de renonciation (formule 74X).

FORMULE 740
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

RENONCIATION AUX LETTRES D’ADMINISTRATION

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____
(nom du défunt)

Attendu que _____ est décédé intestat
(nom du défunt)

le ou vers le _____.
(date)

et attendu que je soussigné, _____,
(nom)

réside à _____, _____, et que je suis le plus
(ville/village) *(province/territoire)*
proche parent légitime du défunt (modifier selon les faits),

je soussigné, _____, renonce expressément par
(nom)

les présentes à tous mes droits et titres relatifs aux lettres d’administration des biens du défunt.

EN FOI DE QUOI, j’ai apposé aux présentes ma signature le _____.
(date)

Signée en présence de :

Nom du témoin

Signature du renonciateur

Remarque : La renonciation aux lettres d'administration doit être accompagnée d'un affidavit de passation de renonciation (formule 74X).

FORMULE 74Z
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

AVIS DE REQUÊTE EN REDDITION DE COMPTE

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)
je soussigné (nous soussignés), _____,
(nom[s])
de _____, _____,
(ville/village) *(province/territoire)*

demande (demandons) une reddition de compte, relativement à la présente succession, sur la base des renseignements suivants :

1. Feu _____
(nom du défunt)
est décédé le ou vers le _____.
(date)

2. Le _____,
(date à laquelle les lettres d'homologation ou les lettres d'administration ont été octroyées)
l'administration de la succession du défunt m'a été octroyée (nous a été octroyée).

3. J'ai administré (Nous avons administré) la succession du défunt de mon mieux (de notre mieux), dans la mesure où celle-ci pouvait être administrée, jusqu'au _____.
(date)

4. J'ai déposé (Nous avons déposé) des comptes complets et exacts de l'administration de la succession dûment appuyés par un affidavit, conformément à la loi.

5. Je demande (Nous demandons) à la Cour de vérifier et d'approuver ces comptes.

6. Je demande (Nous demandons) que la somme de _____ \$ me (nous) soit accordée à titre de rémunération juste et raisonnable pour le soin apporté, les inconvénients subis et le temps consacré à l'administration de la succession entre le _____ et le _____.
(date)
(date)

7. Je n'ai reçu (Nous n'avons reçu) aucune rémunération pour les services rendus à la succession, à l'exception de ce qui suit :

8. Je demande que mon ou mes avocats (Nous demandons que notre ou nos avocats),

(nom[s] de l'avocat ou des avocats)

touchent la somme de _____ \$ à titre d'honoraires et celle de _____ \$ à titre de débours.

OU

8. Je demande (Nous demandons) que la Cour fixe des honoraires et débours raisonnables pour mon ou mes avocats (notre ou nos avocats), _____.

(nom[s] de l'avocat ou des avocats)

9. Les seules personnes ayant un intérêt dans la succession sont :

(nom et adresse de chacune)

10. Parmi les personnes mentionnées au point 9, celles qui suivent sont mineures ou ont une incapacité mentale, et le nom ainsi que l'adresse du tuteur ou du curateur à la personne ou aux biens ou du subrogé à l'égard des biens de chacune de ces personnes sont indiqués à côté de son nom :

(Remarque : Indiquez à quel titre agit la personne. Si une personne mineure n'a pas de tuteur ou si une personne ayant une incapacité mentale n'a pas de curateur ni de subrogé, indiquez « aucun ».)

11. Je ne suis au courant (Nous ne sommes au courant) d'aucune réclamation non réglée de créancier contre la succession à l'exception de ce qui suit :

12. La seule partie de la succession n'ayant pas été administrée est indiquée dans les comptes joints comme pièce « E » de mon affidavit (notre affidavit) et elle n'a pas été administrée pour les motifs suivants :

Signature

Date

FORMULE 74FF
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

**DEMANDE D'ORDONNANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 47
DE LA LOI SUR LA PRATIQUE RELATIVE AUX SUCCESSIONS DEVANT
LA COUR DU BANC DU ROI**

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)

je soussigné, _____, de _____, _____,
(nom) *(ville/village)* *(province/territoire)*

déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis âgé de 18 ans révolus et mon lieu de résidence habituel est correctement indiqué ci-dessus.

2. Feu _____ est décédé le _____.
(nom du défunt) *(date)*
 Au moment de son décès, le défunt avait sa résidence habituelle à _____,
(ville/village)
 _____.
(province/territoire)

3. Le document joint à mon affidavit comme pièce « A » est le dernier testament de feu _____.
(nom du défunt)

OU

3. J'ai effectué ou fait effectuer des recherches minutieuses dans tous les endroits où le défunt aurait pu conserver ses documents, mais j'ai été incapable d'y découvrir le moindre testament et j'estime qu'il est décédé sans laisser de testament.

4. Je suis _____
(indiquez votre lien avec le défunt ou si vous êtes l'exécuteur désigné au testament)
 et, au moment du décès du défunt, les personnes suivantes avaient droit à une part de sa succession :

Nom	Ville/province/pays de résidence	Lien avec le défunt	Âge (si la personne a moins de 18 ans)

(Joignez une annexe, au besoin. Si une personne ayant droit à une part de la succession n'est ni un conjoint, ni un enfant, ni un père, ni une mère, ni un frère, ni une sœur du défunt, indiquez comment le lien est établi.)

5. La valeur totale de tous les biens du défunt ne dépasse pas 10 000,00 \$, consistant en _____ \$ en biens personnels et en _____ \$ en biens réels (y compris tout intérêt relatif à une hypothèque sur un bien réel). Les biens réels sont situés au Manitoba et leur description est la suivante *(insérez la description officielle complète)* :

6. L'intérêt du défunt dans ces biens réels est dévolu (a été légué ou vendu) à _____,
(nom)
 de _____, _____,
(ville/village) (province/territoire)
 et je prie la Cour d'ordonner que l'intérêt du défunt dans ces biens réels soit dévolu à _____.
(nom)

7. Je jure solennellement d'administrer fidèlement les biens du défunt, de rembourser ses dettes légitimes et de payer ses frais funéraires, de partager le reliquat (s'il y a lieu) conformément à la loi et de rendre un compte complet et exact de mon administration quand j'y serai tenu.

8. Je souscris le présent affidavit à l'appui de ma demande pour qu'il soit ordonné que les biens personnels du défunt me soient payés ou remis et que l'intérêt du défunt dans tout bien réel soit traité conformément au point 6 ou me soit dévolu afin que j'en dispose suivant la décision de la Cour.

Déclaré sous serment, ou affirmé solennellement,

(individuellement) devant moi à _____,
(ville/village)

au Manitoba, le _____.
(date)

Signature du ou des déposant

Notaire public/commissaire à l'assermentation
dans et pour la province du Manitoba

Ma commission se termine le _____.
(date)

REMARQUE

Si le défunt était inscrit à titre d'Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* (Canada) et résidait dans une réserve au moment de son décès, la Règle 74 ne s'applique pas et vous devrez déposer une demande d'administration auprès du gouvernement fédéral.

FORMULE 74GG
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

**ORDONNANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 47 DE LA LOI SUR LA PRATIQUE
RELATIVE AUX SUCCESSIONS DEVANT LA COUR DU BANC DU ROI**

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)
APRÈS LECTURE DE L’AFFIDAVIT DE _____,
(nom)
DE _____, _____, et comme il a été établi
(ville/village) *(province/territoire)*
que _____, de _____,
(nom du défunt) *(ville/village)* *(province/territoire)*
est décédé le ou vers le _____, laissant une succession constituée de biens
(date)
réels et de biens personnels évaluée à au plus 10 000,00 \$,

1. J’ORDONNE QUE le produit de l’intérêt du défunt dans tout bien réel soit versé
à _____ et que les biens personnels du défunt
(nom)
soient remis à cette même personne afin qu’elle en dispose aux fins suivantes :

- a) le paiement de frais funéraires raisonnables et le remboursement des dettes du défunt;
- b) le paiement de tout reliquat conformément au testament, s’il y a lieu, ou en l’absence de testament, aux proches parents, ou en l’absence de proches parents ou si aucun proche parent ne peut être facilement trouvé, le paiement de ce reliquat au ministre des Finances du Manitoba, afin qu’il le verse au Trésor.

COMME IL A ÉTÉ ÉTABLI que le défunt est décédé alors qu’il était en possession d’un intérêt dans les biens-fonds et les lieux suivants, y compris tout intérêt relatif à une hypothèque sur un bien réel *(insérez la description officielle complète de l’intérêt)* :

2. J'ORDONNE DE PLUS QUE l'intérêt du défunt dans les biens-fonds et les lieux qui sont décrits ci-dessus soit dès à présent dévolu à _____, *(nom)*, de _____, *(ville/village)*, _____, *(province/territoire)*, sous réserve des grèvements en vigueur à la date d'enregistrement de la présente ordonnance.

Signée le : _____
Date

Juge

Registraire adjoint